

Michel Colson : « Veut-on faire exploser la bombe sociale ? »

SOCIAL Le parlementaire FDF craint pour l'avenir des CPAS

- La fusion des CPAS avec les communes sera-t-elle un des grands débats de cette législature ?
- C'est la crainte de Michel Colson, président de la section des CPAS de l'Association de la Ville et des communes de la Région bruxelloise.

ENTRETIEN

Michel Colson est inquiet. La raison ? Le gouvernement fédéral prévoit de modifier le cadre légal pour permettre « une intégration organique des administrations communales et des CPAS ». Michel Colson espère un autre avenir pour cette institution créée il y a 39 ans.

Expliquez votre inquiétude.

La fusion participe de la défédéralisation de la sécurité sociale. Je crois que les usagers vont y perdre. C'est un enjeu de cohésion sociale. La suppression des CPAS, à Bruxelles, c'est faire exploser la bombe à retardement. On a, en Belgique, une sécurité sociale qui fonctionne. En dessous de la Sécu, on a un outil, le CPAS. Cela n'existe nulle part ailleurs en Europe. Son travail, c'est de remettre les gens qui sont passés à travers le filet de la sécu sur les rails. En matière de logement, de travail, de santé... Pourquoi parle-t-on de fusion ? Pour des raisons économiques ?

Je ne le pense pas. Pour des questions de pouvoir ? Oui, je le pense. Les bourgmestres qui ne sont jamais passés par la case CPAS rêvent d'avoir un meilleur contrôle de cette institution qui leur échappe, quelle que soit leur couleur politique.

En quoi l'éventuelle fusion augure-t-elle pareil scénario ?

Si la commune absorbe le CPAS, toute son action va devenir un enjeu budgétaire. C'est aussi un

changement de mode de fonctionnement. Tout mandataire politique et le personnel du CPAS est pénalement tenu au secret professionnel. Des gens à qui on livre des pans entiers de sa vie. Si on perd ça, on perd la relation de confiance.

Pourquoi cette relation ne surviendrait-elle pas à une fusion commune-CPAS ?

On ne travaille pas non plus au conseil du CPAS comme au conseil communal. Le conseil de CPAS a lieu à huis clos. Pas parce qu'on a quelque chose à cacher, mais parce qu'on y fait du fond. Quand vous êtes conseiller communal de la majorité, vous êtes un béni-oui-oui. Quand vous êtes dans l'opposition, vous faites de l'opposition. Donc, en réalité, il n'y a pas de débat. La transparence du conseil communal est surtout là pour assurer sa théâtralisation. Au conseil du CPAS, le huis clos permet, même quand il y a des débats majoritaires contre opposition, de créer un espace de dialogue constructif en dehors des projecteurs. On a le sentiment d'être utile, ce qui n'est pas souvent le cas au conseil communal.

Vous craignez que ce scénario se précipite ?

Oui. En Flandre, il y a accord du gouvernement flamand pour dire qu'il n'y aurait plus de CPAS dès les prochaines élections communales. En Wallonie, contre toute attente, alors

que cela ne figurait au programme d'aucun parti, la possibilité de fusionner apparaît

dans la déclaration de politique générale wallonne. C'est au frigo à Bruxelles. Mais on va tenir combien de temps ? Soyons humbles : pas plus longtemps que la législature.

Quel est l'enjeu, au-delà de l'institutionnel ?

Accepter le processus de fusion, de manière différenciée dans les régions, c'est participer, au moins passivement, à la scission de la sécurité sociale. Si c'est le bourgmestre ou un échevin qui décide, et pas le président de CPAS, on va lui dire : « tu as autant pour diriger ton CPAS ». Ce sera au détriment de la solidarité. OK, les bourgmestres doivent assumer la différence entre les recettes et les dépenses des CPAS. Mais ont-ils les mêmes soucis par rapport aux dérapages budgétaires permanents des zones de police qui échappent totalement au contrôle du conseil communal et dont les dépenses augmentent beaucoup plus que celles des CPAS ?

FUSION

Prévue par le Fédéral

Dans son point 3.3.5 relatif à l'aide aux CPAS, l'accord de gouvernement fédéral dispose que : « Le gouvernement fédéral modifiera le cadre légal afin de permettre une intégration organique des administrations communales

et des CPAS ».

En Flandre : en 2018

L'intégration des CPAS aux administrations communales a été approuvée par le gouvernement flamand. On n'installera plus de CPAS après 2018.

Pas à Bruxelles

La déclaration politique de la Cocom souhaite : « Faire des CPAS les fers de lance de la politique sociale locale, notamment par une meilleure coordination avec tous les acteurs associatifs et publics et un financement plus adapté à leurs missions ».

Sur base volontaire en Wallonie

Le gouvernement wallon envisage la fusion sur base volontaire. (F.V.)

C'est idéologique ?

En grande partie. Électoralement, ce n'est pas rentable de miser sur les CPAS. Faisons des économies d'échelle, mais globalement, et les études le montrent, les CPAS sont mieux gérés que les communes. Sinon, moi, je vais demander pourquoi, pour gérer Schaerbeek ou Bruxelles-Ville, il faut 11 ou 12 échevins, dont a un salaire à temps plein pour l'aménagement du territoire et un autre pour s'occuper des pipis de chats. ■

Propos recueillis par
FABRICE VOOGT